Document généré le 30 juin 2025 19:08

Relations industrielles
Industrial Relations

La situation syndicale en Suède. Rapport d'une mission du Bureau international du travail. Genève, 1961. 202, rue Queen, Ottawa. 125 pages. $1.25.

Gérard Dion

Volume 17, numéro 1, janvier 1962

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1021663ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1021663ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)
1703-8138 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Dion, G. (1962). Compte rendu de [*La situation syndicale en Suède*. Rapport d'une mission du Bureau international du travail. Genève, 1961. 202, rue Queen, Ottawa. 125 pages. $1.25.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, *17*(1), 91–92. https://doi.org/10.7202/1021663ar

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1962

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

ticipation des syndicats à la vie nationale (syndicats et collectivité, pouvoirs publics et syndicats, activités politiques des syndicats); la situation générale.

Si les syndicats britanniques manifestent une rare maturité et sont communément acceptés comme une des institutions sur lesquelles repose la démocratie britannique, ils ont encore quelques problèmes. Certains secteurs qui emploient surtout des travailleurs non manuels, comme les banques, la finance et les assurances continuent d'opposer une résistance à l'organisation syndicale. A l'intérieur du mouvement syndical, un traditionnalisme empêche d'effectuer des réformes de structure et de méthodes qui accroîtraient l'efficacité d'action. Les travaileurs hésitent à payer des cotisations syndicales suffisantes. L'organisation sur la base de la résidence des travailleurs plutôt que sur celle du lieu de travail donne un pouvoir aux délégués d'atelier qui ne va pas sans miner l'autorité des syndicats et occasionner trop de grèves non officielles.

On trouvera dans cet ouvrage les grandes lignes du régime des relations du travail en Grande-Bretagne ainsi que des détails intéressants sur l'action politique des syndicats et la façon que l'on s'y prend pour obtenir dans un établissement une syndicalisation à cent pour cent tout en recourant rarement à ce que l'on appelle chez nous des clauses de sécurité syndicale.

L'étude que nous présentent les enquêteurs du B.I.T. est forcément superficielle. Il existe d'autres ouvrages plus complets. Mais elle a le mérite de nous donner une vue d'ensemble préparée par une équipe compétente qui a observé des faits récents.

GÉRARD DION

La situation syndicale en Suède. Rapport d'une mission du Bureau international du travail. Genève, 1961. 202, rue Queen, Ottawa. 125 pages. $1.25.

Ce rapport se situe dans le cadre des autres qui ont été publiés sur la situation syndicale en U.R.S.S., aux Etats-Unis, et en Grande-Bretagne. Il est le résultat d'une enquête menée en Suède au cours de l'année 1960.

L'ouvrage est divisé en cinq chapitres: La Suède et le mouvement syndial; Les parties en présence; Les syndicats et les conditions d'emploi; Les différends et leur règlement; Les syndicats dans la vie de la nation.

La Suède occupe une place particulière dans les pays scandinaves. Le développement de son industrie, le degré du niveau de vie des citoyens, la généralisation de la sécurité sociale, le régime politique et économique en font un pays qui est parfois présenté comme un modèle dans le monde libre.

« L'une des caractéristiques les plus frappantes du marché de l'emploi en Suède est le degré d'organisation étonnant que les employeurs aussi bien que les travailleurs ont atteint. » L'effectif syndical s'élève à 80% du total des salariés et presque tous les employeurs appartiennent à la Confédération des employeurs suédois. On y rencontre aussi une centrale syndicale groupant les professionnels salariés, professeurs, avocats, médecins, etc.

L'organisation syndicale suédoise est remarquable par son unité, sa cohésion, sa discipline. Il n'existe pas de problème de reconnaissance syndicale puisque la Confédération des employeurs suédois a signé une entente à cet effet avec la Centrale ouvrière. Le gouvernement, lui aussi, admet le syndicalisme chez tous les fonctionnaires, y compris les membres des forces armées. Les syndicats sont définitivement acceptés dans toutes les sphères de l'activité économico-sociale. Les auteurs du rapport le soulignent: « La Suède peut être citée comme exemple d'un pays dans lequel le syndicalisme et la nécessité d'entretenir de bonnes relations professionnelles ont été admis une fois pour toutes. Pour en arriver à la position qu'ils occupent dans la vie de la nation, les syndicats ont davantage fait confiance à leurs propres efforts et au bien-fondé de leur programme qu'à la protection de la loi ».

La législation n'impose aucune limitation à l'action politique des syndicats ni même à l'utilisation des fonds syndicaux à des fins politiques. Bien que le parti qui possède le pouvoir en Suède soit supporté par les syndicats, et que le régime politique soit parfois qualifié de socialiste, il est assez curieux de noter qu'employeurs et travailleurs sont d'accord pour régler leurs problèmes en écartant le plus possible toute interven-

tion de l'Etat.

La régime des négociations collectives, contrairement à ce que l'on rencontre dans nos pays d'Amérique, est fortement centralisé. La Confédération des employeurs comme la Centrale syndicale possèdent sur leurs affiliés des pouvoirs qui seraient difficilement admis chez nous. Mais ce sont là des pratiques qui se comprennent quand on tient compte du contexte historique, culturel et économique du développement des relations professionnelles dans ce pays.

GÉRARD DION

Walter P. Reuther — Selected Papers. Edité par Henry M. Christman; The Macmillan Company, New York, 1961, 330 pp.

Nous avions eu en 1949 l'ouvrage monographique de Irving Howe et R. J. Widick, « The U.A.W. and Walter Reuther » dans lequel Reuther nous était raconté; dans la collection de textes choisis que nous présente maintenant Christman, c'est Walter Reuther lui-même qui parle sur les principaux problèmes qui ont accaparé son attention au cours de sa brillante et fructueuse carrière de chef syndicaliste.

Il fallait que la pensée d'un homme aux responsabilités si lourdes de sens pour le mouvement syndical américain ainsi que pour l'ensemble de l'économie de nos voisins du Sud fût présentée sous forme de volume regroupant pour le bénéfice de ceux intéressés en la matière les expressions les plus significatives de cette pensée.

Walter Reuther est avant tout un homme d'action. Leader incontesté d'un des principaux et les plus dynamiques syndicats nord-américains, il a constitué à lui seul depuis déjà une vingtaine d'années, l'avant-garde de la pensée syndicale dite « progressive » à l'intérieur du mouvement du travail organisé en Amérique du Nord. Un des premiers organisateurs du C.I.O. à partir de 1937 dans l'industrie de l'automobile, Walter Reuther est vite devenu le prototype du chef syndical de la « nouvelle vague » du syndicalisme industriel qui prit son essort aux Etats-Unis avec l'avènement de Franklin D. Roosevelt à la Maison Blanche et de son New Deal des années 1933-35.

Mais à la différence de plusieurs autres pionniers du « nouvel unionisme » américain de l'entre-deux-guerres, Reuther ne s'est pas contenté de mettre sur pied et de consolider un syndicalisme de masse puissant en effectifs et en moyens de revendication sur le plan d'un marché du travail élargi, à l'aide d'une convention collective aux dimensions neuves; il a aussi repensé par lui-même l'ensemble de la « philosophie » du travail organisé dans une société d'entreprise privée à l'occasion des grands problèmes qui l'ont confronté au cours de sa carrière de chef syndical et de négociateur dans un des secteurs les plus représentatifs de l'économie américaine.

Ce sont les principaux thèmes de cette pensée qui nous sont aujourd'hui présentés sous forme d'anthologie. Débutant avec le rapport de 1940 sur l'utilisation de l'industrie de l'automobile dans le programme de production d'avions militaires, les documents présentés se ramènent à trois groupes. En premier lieu viennent ceux qui se rapportent à certains événements historiques de la vie syndicale américaine. Nous y trouvons le discours de Reuther à la dernière convention du Congrès des Organisations industrielles précédant la fusion avec la Fédération américaine du Travail en 1955, ainsi que son témoignage historique devant le Comité McClellan enquêtant sur les pratiques syndicales.

Puis vient le groupe des analyses pénétrantes que le président des Travailleurs-Unis de l'Automobile fit au cours des années, relativement aux problèmes impliquant directement le bien-être des travailleurs: l'automation et ses conséquences, la politique des prix administrés dans l'industrie de l'automobile, les problèmes de croissance économique, les coûts « humains » du chômage.

Enfin, nous sont offertes les vues de Reuther sur certains grands problèmes d'ordre national et international: l'anticommunisme, l'énergie atomique, l'éducation, les droits civils, les relations internationales.

A travers ces témoignages perce la forte personnalité, la pénétration ainsi que la probité du caractère d'un homme qui incarne l'aile marchante du syndicalisme américaine.

JEAN-RÉAL CARDIN